

Le risque principal associé à la qualité des eaux de baignade est de nature microbiologique (bactéries, virus, parasites, qui peuvent causer diarrhées, infections respiratoires ou cutanées...). Contrairement aux sites naturels (bord de mer, rivières ou plans d'eau douce), l'eau des piscines est désinfectée pour assurer une bonne qualité microbiologique. La qualité des eaux de baignade est surveillée régulièrement par les services des Directions départementales des affaires sanitaires et sociales qui, au cours de la saison balnéaire, recherchent une éventuelle contamination par des germes d'origine fécale ou encore la présence de produits chimiques indésirables.

Pour en savoir plus : <http://baignades.sante.gouv.fr/> et [www.paca.sante.gouv.fr](http://www.paca.sante.gouv.fr) (« Votre environnement »).

## Plus d'1 habitant sur 2 pense que la qualité des eaux de baignade en mer présente des risques

Globalement, plus de la moitié des habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pensent que la qualité des eaux de baignade dans les sites naturels de France (mer, lacs ou rivières) présente des risques pour leur santé. Cette crainte est largement plus souvent exprimée par les femmes que par les hommes (F1). Par contre, les jeunes (18-34 ans) semblent peu informés sur ces risques : 18 % déclarent ne jamais en avoir entendu parler. Le sentiment de ne jamais avoir reçu d'information sur ces risques est également plus fréquent chez les personnes peu ou pas diplômées.

Pour les piscines publiques, la part des personnes estimant que la qualité de l'eau présente des risques pour leur santé est plus faible que pour les sites naturels (44 % contre 54 %). Les différences selon le sexe (F2) et l'âge sont similaires à celles observées pour les eaux de baignade en mer.

Globalement, en sites naturels comme en piscine publique, près de 9 personnes sur 10 ont déjà entendu parler des risques que peut présenter la qualité des eaux de baignade pour leur santé.

## Comparaison interrégionale

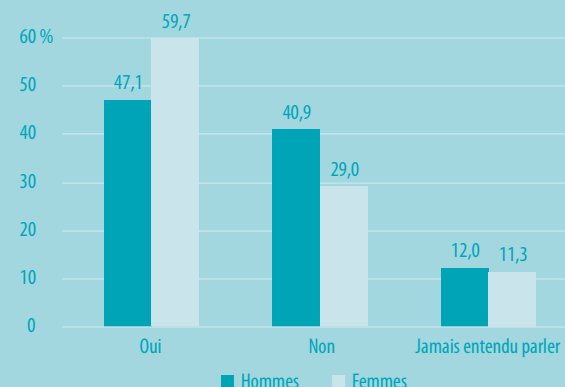
Concernant les eaux de baignade en mer, lacs ou rivières, la perception de risques pour la santé varie selon les régions. A structure d'âge comparable, l'existence de risques est plus souvent citée en Aquitaine et en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en Champagne-Ardenne, Bretagne ou Picardie. Seules les régions Aquitaine et Picardie présentent des valeurs significativement différentes de la moyenne nationale (F3). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les habitants sont par ailleurs significativement plus nombreux à avoir déjà entendu parler de ces risques.

En revanche, la perception de risques sanitaires liés à la qualité des eaux des piscines publiques est comparable dans les cinq régions.

NB : Les pourcentages ayant servi à cette comparaison diffèrent de ceux utilisés pour l'analyse régionale car ils sont établis à partir de données standardisées sur l'âge (structure par âge de la population française au 1<sup>er</sup> janvier 2007).

### F1. « En France, la qualité des eaux de baignade présente-elle des risques pour votre santé ? »

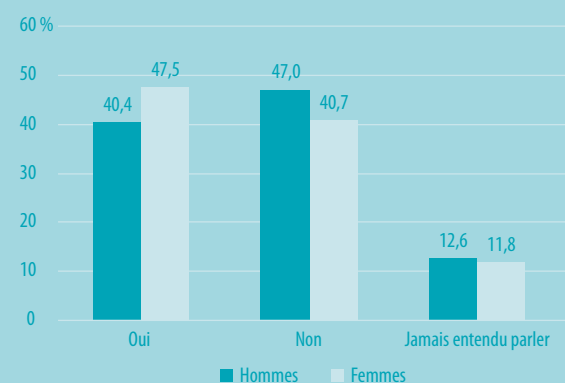
En mer, lacs ou rivières



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

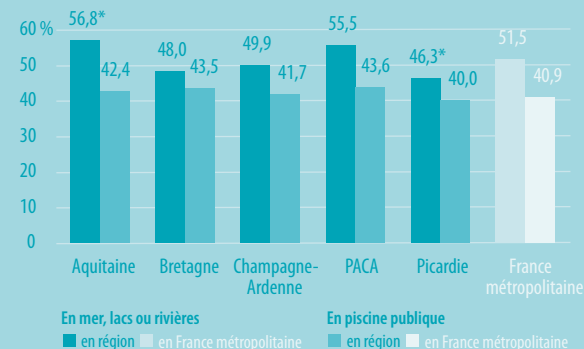
### F2. « En France, la qualité des eaux de baignade présente-elle des risques pour votre santé ? »

En piscine publique



Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS PACA

### F3. Proportions<sup>1</sup> de personnes pensant que la qualité des eaux de baignade en France présente des risques pour leur santé



<sup>1</sup> Standardisées sur l'âge

\* Différence significative par rapport à la France métropolitaine

Source : Baromètre Santé environnement 2007 - INPES, ORS Aquitaine, Bretagne, Champagne-Ardenne, PACA, ORS Picardie